

Parlementaires handicapés du Commonwealth : Un nouveau réseau

Dans le présent article, l'auteur se fonde sur son travail faisant la promotion de la collaboration et de la discussion parmi les parlementaires canadiens handicapés afin de souligner les plans en vue d'une conférence préliminaire visant à créer un réseau à l'échelle du Commonwealth. La conférence de trois jours est prévue cet été, à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

L'hon. Kevin Murphy, député

Dans l'édition du printemps 2015 de la *Revue parlementaire canadienne* (vol. 38, n° 1), je me suis joint à des collègues de l'ensemble du Canada afin de fournir des points de vue personnels sur la réalité des parlementaires handicapés ainsi que sur les défis connexes, notamment participer à une course à l'investiture du parti et se tenir debout pour les projets de loi sur l'accessibilité.

Je suis une personne handicapée (quadriplégique), mais je suis aussi député et Président de la Chambre d'Assemblée de la Nouvelle-Écosse. Je suis accompagné par un collègue qui a aussi un handicap, Alfie MacLeod (amputé). Au Canada seulement, il existe de nombreux parlementaires handicapés en fonction. Ils sont dispersés d'un bout à l'autre de notre beau et grand pays et travaillent au provincial et au fédéral; on pense, entre autres, à deux ministres fédéraux, Carla Qualtrough, ministre des Sports et des Personnes handicapées (déficience visuelle) et Kent Hehr, ministre des Anciens Combattants (quadriplégique). La députée Diane Finley (déficience visuelle) à la Chambre des communes et la sénatrice Chantal Petitclerc (paraplégique) viennent s'ajouter, au provincial, à Steven Fletcher (quadriplégique) au Manitoba; Stephanie Cadieux (paraplégique), Michelle Stilwell (quadriplégique) et Sam Sullivan (quadriplégique) en Colombie-Britannique; Ed Doherty (problèmes de mobilité) au Nouveau-Brunswick; et Mark Docherty (problèmes de mobilité)



L'hon. Kevin Murphy

L'honorable Kevin Murphy est le Président de la Chambre d'Assemblée de la Nouvelle Écosse et le député d'Eastern Shore à l'Assemblée législative.

en Saskatchewan.

Il est évident que notre population est diversifiée et que le Commonwealth est un exemple qui illustre parfaitement cette diversité. Les pays peuvent catégoriser leurs populations de différentes façons, y compris les suivantes, sans toutefois s'y limiter : l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, les Autochtones, le revenu, l'ethnicité et la religion. Cependant, dans le contexte politique, un groupe est souvent oublié : les personnes handicapées. L'Organisation mondiale de la santé rapporte que, dans la plupart des pays, environ 15 % de la population déclare avoir une forme de handicap. Pourtant, les recherches démontrent que très peu de personnes handicapées ont été élues à des fonctions officielles.

Depuis que j'ai été élu en 2013, je parle avec des parlementaires partageant des points de vue similaires ainsi que des personnes handicapées pour encourager les personnes handicapées à se présenter comme candidat pour occuper des fonctions officielles.

Pour approfondir ces discussions et accroître la sensibilisation à cet égard, une de mes idées consiste à créer un réseau de parlementaires handicapés (Parlementaires handicapés du Commonwealth (PHC) au sein de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)). La nature de ce réseau ressemblerait à celle des Femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) et le réseau ferait la promotion d'objectifs précis.

Voici ces objectifs : accroître la représentation des personnes handicapées à nos parlements; fournir des occasions de tenir des discussions stratégiques et de perfectionnement professionnel pour les parlementaires

handicapés d'aujourd'hui et de demain; cerner les obstacles qui empêchent les personnes handicapées de se présenter comme candidat à des élections; créer des programmes et des documents de sensibilisation pour inciter les personnes handicapées à se présenter comme candidat à des élections; resserrer les liens entre les parlementaires handicapés du Commonwealth; discuter des enjeux liés aux personnes handicapées à l'échelle internationale, établir des stratégies et agir à cet égard.

J'ai communiqué avec le secrétaire général de l'APC afin de discuter de ma proposition de réunir les parlementaires handicapés de l'ensemble du Commonwealth à l'occasion d'une conférence de trois jours à Halifax, en Nouvelle-Écosse, pour recommander à l'APC de créer ce réseau de parlementaires handicapés. Avec le soutien de l'APC, la planification de cette conférence, prévue à la fin d'août 2017, est en cours. L'APC communique avec les pays membres afin de déterminer leur intérêt et de trouver des délégués potentiels. De plus, j'ai défendu cette idée au Canada et auprès d'autres pays lorsque j'en ai eu l'occasion.

Le dénouement de cette conférence sera de présenter à l'APC une recommandation officielle visant la création du réseau des PHC. Cette recommandation sera ensuite présentée à la prochaine assemblée générale annuelle.

Je suis impatient de communiquer ce que nous aurons appris de cette conférence ainsi que des discussions continues avec tous les parlementaires canadiens. Je m'y appliquerai dans les prochains mois, dans les numéros à venir de la *Revue parlementaire canadienne*. Pour plus de renseignements au sujet de cette conférence et des initiatives connexes, veuillez communiquer avec mon adjoint législatif, Scott Burke, par courriel à : scott.j.burke@novascotia.ca.